

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet TROUSSE DE DÉTECTION MULTIGAZ	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-12MGDK/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-12MGDK	Date 2012-05-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-935-60239	
File No. - N° de dossier pv935.W8486-12MGDK	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-05-17	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Anderson, Karen	Buyer Id - Id de l'acheteur pv935
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5496 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

AMENDEMENT DEUX (002)

Amendement deux (002) est porté à répondre à des questions.

Question 8

Item 3.1.4.5 Veuillez expliquer ce que la " durée de conservation " veut dire, et comment celle-ci est reliée à la garantie.

Réponse 8

Il est essentiel que les senseurs puissent fonctionner de façon précise pendant au moins 2 ans. Advenant une défectuosité d'un des senseurs avant cette période, le fournisseur devra indemniser le MDN, soit en remplaçant ou en réparant celui-ci sans coût additionnel à la Couronne.

Question 9

Item 3.2.4 Veuillez expliquer la différence entre la formation des utilisateurs et la formation FMCII.

Réponse 9

Le but de la formation FMCII est de permettre aux instructeurs du MND d'enseigner la bonne utilisation de cet équipement auprès des utilisateurs. Dans certains cas, cela requièrerait une instruction plus approfondie. L'instruction des utilisateurs devrait se limiter à l'utilisation sécuritaire de l'instrument. S'il est possible d'atteindre ces deux objectifs, alors la formation peut être la même. Les utilisateurs du MDN devraient avoir déjà reçu une formation sur les procédures d'entrée dans les espaces clos.

Question 10

Item 4.5.5 Veuillez confirmer que l'item 4.5.5 fait parti de 2.5.1.2.

Réponse 10

Cet item fait parti de la section des exigences cotées, alors c'est un item optionnel qui pourrait recevoir des points additionnels si fourni. Par conséquent, cet item n'est pas obligatoire.

Question 11

Item 4.7.8 - Pourriez-vous donner une explication pour cette spécification?

- L'entrée dans des espaces clos est une tâche dangereuse - nous sommes d'accord. Elle NE DEVRAIT PAS être effectuée par une seule personne. Toute procédure d'entrée dans un espace clos doit se faire en équipe.

Réponse 11

Cet item fait parti de la section des exigences cotées, alors c'est un item optionnel qui pourrait recevoir des points additionnels si fourni. Par conséquent, cet item n'est pas obligatoire. Notre communauté des utilisateurs a jugé " qu'il serait bien d'avoir cette capacité ".

Question 12

Item 4.7.9 Garantie des senseurs : 2 ans tel qu'indiqué au paragraphe 3.4.1; 3 ans tel qu'indiqué au paragraphe 4.7.9 (et 5.2). Veuillez clarifier.

Réponse 12

Il est essentiel que les senseurs puissent fonctionner de façon précise pendant au moins 2 ans. Il est préférable que ceux-ci puissent fonctionner plus longtemps, et c'est pourquoi il y a aussi une exigence cotée, où des points supplémentaires seront octroyés si la capacité est fournie.

Question 13

Item 5.3.1 - À quoi est-ce que vous faites référence, en termes de contenants d'expédition et de " directives sur l'assemblage " ?

Réponse 13

Ceci veut juste dire que le fournisseur doit fournir une liste de vérification des items reçus avec chaque trousse, ainsi que des instructions sur l'assemblage de la trousse si requises. Si aucune assemblée n'est requise, alors les instructions ne sont pas nécessaires.

Question 14

Item 3.1.3.4.5 Pouvez-vous identifier les 5 COVL principaux qui sont les plus probables d'être rencontrés lors de l'utilisation/opération normale de la trousse de détection multi-gaz pour l'entrée dans les espaces clos et les composés organiques volatiles lourds?

Réponse 14

Carburants d'aéronef JP5 et JP8

Diésel

Distillat naval

Question 15

Est-ce que 2 fournisseurs/manufacturiers peuvent être considérés dans la rencontre de cette exigence?
Un pour chacun des 2 produits?

Réponse 15

Si/lorsqu'une demande de propositions formelle sera publiée, oui, 2 contrats peuvent être émis séparément à la suite du processus compétitif.

Question 16

Section 3.1.4.1.4 in both SOWs states electro-chemical sensor I assume it should read catalytic. Le terme électro-chimique est indiqué à la section 3.1.4.1.4 des deux EDT. J'assume que vous voulez dire catalytique.

Réponse 16

Cela est correct. Les EDT seront modifiés pour indiquer " senseur à perles catalytiques ".

Question 17

Maintenant que vous avez confirmé que les logiciels de tierce partie ne seront pas utilisés pour accéder à l'Internet, est-ce que le MDN veut une capacité Ethernet?

Réponse 17

Le MDN n'aura pas besoin de capacité Ethernet. Tel qu'indiqué dans le P et D, le développement de l'EDT est toujours en cours. Une révision de cette section sera définitivement requise.

Question 18

Je ne sais pas ce que vous voulez exactement dire par USB 2.0, alors veuillez clarifier.

Réponse 18

USB 2.0 : Lancé en avril 2000. Largeur de bande augmentée de 480 Mbit/s (60 Mo/s) (maintenant appelé " haute vitesse "). Des modifications additionnelles aux spécifications USB ont été apportées par l'entremise d'avis de modifications techniques (AMT). Les AMT les plus importants sont inclus dans la collection de spécifications USB 2.0, qui est disponible au site USB.org : une description détaillée est disponible sur l'Internet. Essentiellement, nous voulons être capable de transférer les données sur une clé USB ou un ordinateur.

Question 19

Encore une fois, vous indiquez clairement au paragraphe 3.1.9.6 de l'EDT pour les COVL dans les espaces clos : " connexion Internet pour envoyer et recevoir les rapports ". Allez-vous enlever les mots " connexion Internet " des deux EDT de la DP officielle et, si c'est le cas, voulez-vous dire connexion Ethernet par l'entremise de la station d'accueil ou simplement par transfert de données à un ordinateur ou imprimante?

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-12MGDK/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-12MGDK

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

pv935W8486-12MGDK

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv935

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Réponse 19

Le MDN a simplement besoin d'une capacité de transfert de données sur un ordinateur ou imprimante, ce qui devrait être possible soit à partir de la station d'accueil ou du senseur.